

Ecrit par le 17 juin 2026

SAS LU.MI.E.RE/SAS PELKA ENERGIE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date du 16.12.2021 enregistré au SPFE à Avignon 1 en date du 20.12.2021 dossier 2021 000 77210 réf 8404P01 2021 A 04480

La société **LU.MI.E.RE**, société par action simplifiée au capital de 7 500 euros dont le siège social est Quartier Beyssan - 84 400 GARGARS immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 452 337 355

A cédé à la société **Pelka Energie**, société par action simplifiée au capital de 5 000 euros dont le siège social est 209A, Chemin de la Gare - 84 440 ROBION immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 907 621 510

Un fonds de commerce et artisanal de construction entretien vente d'équipement électrique et de réseaux d'éclairage public électricité générale entretien et installation sis et exploité Quartier Beyssan - 84400 Gargas

Le cessionnaire aura la propriété du fonds cédé à compter de ce jour. Il en aura la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle et effective

Moyennant le prix de 135 000 euros s'appliquant :

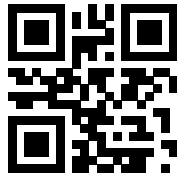
- aux éléments incorporels pour 79 600 euros
- au matériel, outillage des véhicules et du mobilier pour 55 400 euros

Les oppositions seront reçues au fonds vendu dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales et pour la correspondance chez Me Anthony MARTINEZ 120 impasse des Prêles immeuble Roland Barthes 84000 AVIGNON

3952714

Publié le 31/12/2021

Mme PINNA / MAISON PINNA SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

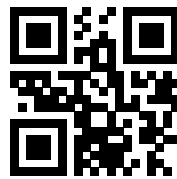
Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un ASSP en date du 26/11/2021 enregistré le 17/12/2021 au SPFE de AVIGNON, dossier n°202100075884, référence n°8404P012021A04419 **Mme PINNA** Sissi demeurant 26 Place du Postel 84400 APT a cédé à la société **MAISON PINNA SAS** au capital de 3000 € située 26 Place du Postel 84400 APT immatriculée au RCS de Avignon sous le numéro 898214341le fonds de commerce de Fabrication de Pâtes alimentaires, achat vente de glaces et sorbets sis et exploité au 26 Place du Postel 84400 APT. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/12/2021. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 155000 € . Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : 26 Place du Postel.
3952673

Publié le 23/12/2021

BLUE MOON SARL/M. DALE Peers



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 07.12.2021 par Me Cathy SASSO, notaire associé de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI, notaires associés » titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (84) 6 rue Viala et à Les Angles , 10 - 12 Avenue de Verdun (30)

La société **BLUE MOON** , SARL au capital de 1000.00 euros dont le siège est à AVIGNON (84 000) , chemin des Vignes Ile de la Barhtelasse RCS AVIGNON 803 675 818

A cédé à **M Peers David Alan DALE** demeurant à le PONTET (84 130) 19 bis Avenue Guillaume de Fargis

Un fonds de commerce de restaurant snack piscine tennis sis AVIGNON (84 000) Chemin des Vignes, Ile de la Barthelasse connu sous le nom commercial **BEACH CLUB LA MANGROVE**

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et il en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour

Moyennant le prix de 177 300.00 euros s'appliquant :

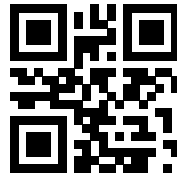
- aux éléments incorporels pour 140 000 euros
- au matériel pour 37 300.00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office de la Me SASSO Cathy , notaire à AVIGNON (84000) 6 rue Viala dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légale

3952635

Publié le 21/12/2021

LE MALAGA SARL/LE PIE KAFE SARL




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

 **SCP Stéphanie JEANJEAN
BOUDON, Henri PASSEBOIS
Olivier JEANJEAN
Notaires Associés
Carpentras**

Suivant acte reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS (84200) 100 Avenue Wilson, le 1er décembre 2021, enregistré à SPFE AVIGNON 1er bureau le 13 décembre 2021 dossier 2021 00073630 réf 2021 N 002426, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LE MALAGA**, Société à responsabilité limitée au capital de 150000 €, dont le siège est à CARPENTRAS (84200), 37 place Maurice Charretier, identifiée au SIREN sous le numéro 523157774 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A : La Société dénommée **LE PIE KAFE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00€ €, dont le siège est à SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450), 37 impasse Les Grès, identifiée au SIREN sous le numéro 481897551 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : un fonds de commerce de Bar brasserie restaurant hôtel sis à CARPENTRAS

Écrit par le 17 juin 2026

(84200), 37, Place Maurice Charretier, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LE MALAGA » pour lequel il est immatriculé a registre du commerce et des sociétés de AVIGNON sous le numéro 523157774 (étant ici précisé que la présente cession de fonds ne porte que sur les activités de bar, brasserie, restaurant et exclut expressément l'activité d'Hôtel)

Moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155 000,00 EUR), s'appliquant - aux éléments incorporels pour CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR), - au matériel pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR). Marchandises : néant.

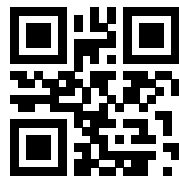
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte ; l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS (84200) 100 avenue Wilson, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire
3952599

Publié le 16/12/2021

FANNY AND CY SARL / LA BAF 84 SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 17 juin 2026

AVIS DE CESSION DE FONDS COMMERCIAL

En vertu d'un acte sous seings privé en date à AVIGNON (84000) du 14 Décembre 2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON le 14 Décembre 2021 sous les références 8404P01 2021 A 04354 La Société **FANNY AND CY**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à SORGUES (84700), 943, route d'Orange, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le n° 822 962 833, représentée par Madame Stéphanie AUGIER, agissant en qualité de gérante de ladite Société, a vendu à La Société **LA BAF 84**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000 euros, dont le siège social est à SORGUES (84700), 943, route d'Orange, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 905 150 306, représenté par Monsieur Melki ABDELHAFID, gérant de ladite Société,, un fonds de commerce de restaurant, pizzeria, plus connu sous l'enseigne commerciale « L'ART DES METS » sis et exploité à SORGUES (84700), 943, route d'Orange pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 822 962 833, identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 822 962 833 00015, code APE : 56.10 A et ce moyennant le prix en principal de VINGT TROIS MILLE EUROS (23.000,00 €), s'appliquant à concurrence de 6.783 euros aux éléments incorporels et 16.217 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée le 14 Décembre 2021.

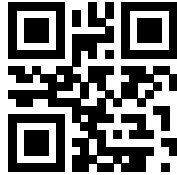
Enfin, pour recevoir les oppositions qui pourront être faites à la suite de la vente du fonds, domicile est élu pour leur validité au fonds de commerce et pour la correspondance chez Maître Olivier PAUL, , Avocat associé de la Société G.P & Associés sis à AVIGNON (84000), 74, rue Guillaume Puy. où domicile sera élu à cet effet, désigné séquestre du prix, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

POUR AVIS
3952608

Publié le 16/12/2021

OPTIQUE BLANC/MORIERES AD OPTIQUE

Ecrit par le 17 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé (acte électronique du 07 décembre 2021), enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON, en date du 10 décembre 2021, sous les mentions Dossier 2021 00073183, Référence 8404P01 2021 A 04316 :

La société **OPTIQUE BLANC**, SARL au capital de 8 000 €, ayant son siège social 61, Rue de la Paix, 84310 MORIERES LES AVIGNON immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le N° 492 014 717, représentée par M. Philippe BLANC.

A CEDE

A la société **MORIERES AD OPTIQUE**, SARL au capital de 2 000 €, ayant son siège social 11, Impasse les Chenets, 84310 MORIERES LES AVIGNON, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le N° 903 704 849, représentée par Mme Andrey DIJOURD.

Un fonds de commerce de « Opticien, lunetier, vente de tous articles relatifs à la vision et instruments de mesure, réparation de lunettes, montage et taille de verre », sis et exploité 61, Rue de la Paix à MORIERES LES AVIGNON (84310), moyennant le prix de 52 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur sont fixées au 07 décembre 2021.

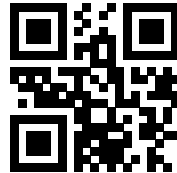
L'acquéreur restera immatriculé au RCS d'AVIGNON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Lionel GORET, Avocat au Barreau d'AVIGNON, sis 1155, Rue Lawrence Durrell, CS 90016, 84908 AVIGNON Cedex 9 3952604

Publié le 16/12/2021

Ecrit par le 17 juin 2026

SARL L & S/SARL TOP MAKI 2



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

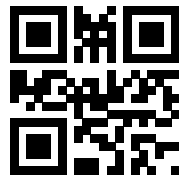
En vertu d'un acte sous seings privés en date à AVIGNON (84000) du 9 décembre 2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON, le 9 Décembre 2021 sous les références 8404P01 2021 A 04302 La Société **L & S**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à CABRIERES D'AVIGNON (84220), Route de Gordes, COUSTELLET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le n° 749 913 703, Représentée par Madame Sabrina LOYER et Monsieur Ludovic SOTOL, en leurs qualités de co-gérants de ladite Société, a vendu à la Société **TOP MAKI 2**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est à CABRIERES D'AVIGNON (84220), 132, route de Gordes, Hameau de Coustellet, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n°905 016 473, Représentée par Monsieur Quentin LIN, agissant en qualité de Gérant de ladite Société, un fonds de commerce de restaurant, pizzeria sur place ou à emporter, plus connu sous l'enseigne commerciale « **LE KUB'** » sis et exploité anciennement dénommé CABRIERES D'AVIGNON (84220), Route de Gordes, COUSTELLET, et nouvellement dénommé à CABRIERES D'AVIGNON (84220), 132, route de Gordes, hameau de Coustellet, pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 749 913 703, identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 749 913 703 00015, code APE : 56.10 A et ce moyennant le prix en principal de SOIXANTE QAUTRE MILLE EUROS (64.000,00 €), s'appliquant à concurrence de 53.800 euros aux éléments incorporels et 10.200 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée le 9 Décembre 2021.

Enfin, pour recevoir les oppositions qui pourront être faites à la suite de la vente du fonds, domicile est élu pour leur validité au fonds de commerce et pour la correspondance chez Maître Olivier PAUL, Avocat associé de la Société AG.P & Associés sis à AVIGNON (84000), 74, rue Guillaume Puy. où domicile sera élu à cet effet, désigné séquestre du prix, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

POUR AVIS
3952588

Publié le 14/12/2021

ECO-ELEC/HYDRO WATT PUILLET



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Damien BASSET, le 9 octobre 2021, enregistré à CLERMONT FERRAND au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, le 27 octobre 2021, dossier 2021 00 107945 référence 6304 P01 2021 N 02149, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ECO-ELEC**, Société à responsabilité limitée au capital de 83.700,00 €, dont le siège est à VEDENE (84270), 699 avenue de la Libération Le Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 441 150 174 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A : La Société dénommée **HYDRO WATT PUILLET**, Société par actions simplifiée au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à CHEVAL-BLANC (84460), 483 Bis chemin des Moulins, identifiée au SIREN sous le numéro 524 925 989 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de d'exploitation de centrale hydro-électrique sis à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 441 150 174.

Ecrit par le 17 juin 2026

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT VINGT-DEUX MILLE EUROS (322 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE EUROS (177 000,00 EUR),

- au matériel pour CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (145 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération où domicile a été élu à cet effet.

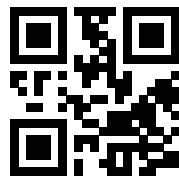
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

3952574

Publié le 10/12/2021

CUP SARL/M Adesslam ZARRIK



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 17 juin 2026

Aux termes d'un acte reçu en date du 29/11/2021 par Me Jean-Gaëtan , notaire soussigné, membre de la « SELARL VALLIS CLAUSA NOTAIRES » titulaire de deux offices notariaux sis à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins et à COUSTELLET 80 C route de Cavaillon MAUBEC

La société **CUP**, SARL au capital de 1 000 euros dont le siège social est à AVIGNON (84 000) 1 avenue Monclar RCS AVIGNON 524 293 628

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de Avignon le 23.06.2021. Représenté par la SELARL Stéphan SPAGNOLO agissant aux présentes en qualité de mandataire judiciaire de la liquidation judiciaire

A cédé à **M Abdesslam ZARRIK** demeurant à AVIGNON (84000) 6 rue Annibal de Ceccano

Un fonds de commerce de restauration rapide SNACK sis à Avignon (84000) 1 avenue Monclar connu sous le nom commercial **SNACK DE LA GARE**

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter de ce jour et en la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

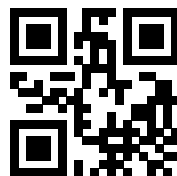
Moyennant le prix de treize mille euros (13 000,00 euros)

Les oppositions seront reçues au siège du mandataire judiciaire sis 10, avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'Entreprise « croix rouge »

84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales
3952533

Publié le 03/12/2021

M. LOPES/M. ROUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Ecrit par le 17 juin 2026

Département : Vaucluse**Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents**

Suivant acte reçu par Maître Clémentine PAGES, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « GOSSEIN & PAGES, OFFICE NOTARIAL » titulaire d'un Office Notarial à 84400 APT , le 18 novembre 2021, enregistré au SPFE de AVIGNON 1, le 23 novembre 2021, références 8404P01 N 02274, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Lionel Henri LOPES, commerçant, et Madame Monique Marie CIPRIANI, commerçante, demeurant ensemble à GARGAS (84400) 650 route de la Taracole Perrotet.

Monsieur est né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140), le 5 août 1965,

Madame est née à SAINT-JEOIRE (74490), le 10 avril 1966.

A :

Monsieur Eric Lionel Robert ROUX, commerçant, époux de Madame Nathalie Raymonde FAUQUE, demeurant à SAINT-SATURNIN-LES-APT (84490) 227 route de Roussillon.

Né à APT (84400), le 22 juillet 1965.

Désignation du fonds : fonds de commerce de « Bar (licence IV), articles de pêche, chasse, fumeurs et binteloterie auquel sont annexés la gérance d'un débit de tabac et un point de validation du loto » sis à APT (84400), 120, Rue Saint Pierre, lui appartenant, connu sous le nom commercial « **Le Nemrod** », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 442.420.626.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT VINGT-SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (226.500,00 EUR),
- au matériel pour TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (13.500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

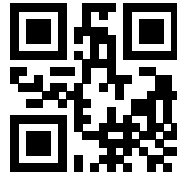
Le notaire.

3952502

Publié le 01/12/2021

Écrit par le 17 juin 2026

TANGO MASTER/TANGO PREMIUM



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 18.11.2021 par Me BRUEY Vincent notaire au sein de l'office notarial de SAS dénommée « Office Notarial Stéphan BAYSSELIER » à Orange 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame

La société dénommée **TANGO MASTER**, SAS à associé unique au capital de 8 000 euros dont le siège social est à Châteauneuf de Gadagne (84 470) 973 chemin de Cavaillon RCS AVIGNON 478 922 966

A cédé à la société dénommée **TANGO PREMIUM**, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social est à RASTEAU (84110) 68 impasse des Grenaches lotissement la Gariguette n°6 RCS AVIGNON 901 606 180

Un fonds de commerce de création de franchises, développement et animation du réseau de franchises sis à CHATEAUNEUF DE GADAGNE (84 470) 973 chemin de cavaillon

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour

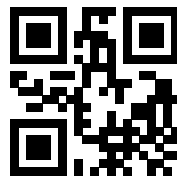
Moyennant le prix de 57 500.00 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 54 500 euros
- au matériel pour 3 000 euros

Les oppositions seront reçues en « l' Office Notarial Stéphan BAYSSELIER » à Orange 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales 3952507

Publié le 01/12/2021

ROUX Eric/ROUX Emeric



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Clémentine PAGES, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « GOSSEIN & PAGES, OFFICE NOTARIAL » titulaire d'un Office Notarial à 84400 APT, le 15 novembre 2021, enregistré au SPFE de AVIGNON 1, le 18 novembre 2021, références 8404P01 2021 N 02231, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Eric Lionel Robert **ROUX**, commerçant, et Madame Nathalie Raymonde FAUQUE, conjoint collaborateur, demeurant ensemble à SAINT-SATURNIN-LES-APT (84490) 227 route de Roussillon. Monsieur est né à APT (84400), le 22 juillet 1965, Madame est née à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), le 5 mai 1964.

A :

Monsieur Emeric Robert Yves **ROUX**, Primeur, demeurant à SAINT-SATURNIN-LES-APT (84490) 227 Route de Roussillon. Né à CAVAILLON (84300), le 8 janvier 1987. Célibataire.

Désignation du fonds : Un fonds de commerce de « Vente au détail de fruits et légumes » sis à APT (84400), Place Saint-Pierre et Avenue de la Libération, lui appartenant, connu sous le nom commercial « **LES JARDINS DU LUBERON** », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 332.005.594.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er novembre 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (147.500,00

Ecrit par le 17 juin 2026

EUR),

- au matériel pour DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

3952474

Publié le 26/11/2021